



Septembre 2017



Editorial

Quelques informations concernant la vie communale en ce moment de reprise après les vacances. Le lotissement « Domaine de la Motte » est en voie d'achèvement du moins en ce qui concerne la première phase c'est à dire réalisation de tous les réseaux et de la voirie provisoire (empierrement et bicouche). La deuxième phase à savoir la voirie définitive et le traitement de la rue du 13 juin interviendront dans les deux/trois années qui viennent lorsqu'un certain nombre de constructions auront été achevées. Nous devrions obtenir le Certificat de viabilisation fin septembre, ce qui autorisera les futurs acheteurs à déposer leur permis de construire dès le mois d'octobre. Huit lots sont déjà retenus avec promesse de vente par la commune signée chez le notaire. (D'autres réservations sont en cours actuellement). La vente définitive ne peut se faire qu'après obtention du PC et des éventuels prêts bancaires. Les plantations et engazonnements revenant à la commune sont programmés pour l'hiver prochain. Rappel : le lotissement offre 43 lots. Il est prévu 15 logements locatifs qui ont été confiés à Côtes d'Armor Habitat à qui nous avons confié cette réalisation compte tenu de l'offre qui nous a été faite en termes d'achat des terrains à savoir 5000 euros chaque emplacement.

L'entreprise Thébaut va achever la rénovation des trottoirs dans le Bourg dans les jours qui viennent, ce qui va permettre une meilleure circulation en particulier des « poussettes enfants » et évitera que les caniveaux soient encombrés de graviers gênant la circulation de l'eau de pluie. Cette opération nous coûte la somme de 48000 € sans compter les mises à niveau de quelques bouches à clé et autres.

Le logement de l'école, autrefois mis à disposition des instituteurs, est en voie d'achèvement. Il pourra accueillir prochainement une famille avec enfants.

Nous avons engagé une réflexion sur l'aménagement de l'espace situé en arrière de la salle des fêtes et dans le prolongement des terrains sportifs. Opération qui engage fortement l'avenir du site et son utilisation. Cette étude va demander plusieurs semaines voire mois et à coup sûr des investissements conséquents. Dès que le CM aura défini quelques propositions, nous ferons appel à une consultation des habitants (réunions collectives, publication de plans, impacts financiers ...).

Les vases de Rance : la presse en a parlé longuement. J'ai personnellement attiré l'attention des responsables (Cœur Emeraude et EDF) sur le devenir des routes communales qui vont supporter près de 1200 AR de remorques très chargées vers le Châtelier et La Basse Lande. Le piège à sédiments de Lyvet sera-t-il à nouveau vidé en 2017 y compris l'accès aval de l'écluse. Cet accès est en effet déterminant pour l'entrée et la sortie de notre port. Je crois savoir que si techniquement tout est prêt, il manque encore à ce jour le financement. Souhaitons qu'une solution soit très vite trouvée et ce pour que le traitement des sédiments puisse se faire de façon pérenne.

Nous réfléchissons actuellement aux voies et moyens, à la demande de nombreux riverains, pour réduire la vitesse dans le boug.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Le Maire

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 30 juin 2017

13 Conseillers: 9 présents, 3 pouvoirs, un excusé

Rythmes Scolaires 2017/2018

Le Conseil décide de rester sur le dispositif en vigueur depuis 3 ans, soit 4,5 jours d'école par semaine. Les Temps d'Apprentissage Périscolaire TAP seront maintenus les mardis et jeudis. 10 votes pour, 1 abstention Mme Louradour-Durand, 1 contre Mme Désert.

Cimetière

Le Conseil donne son accord pour procéder à la régularisation des concessions funéraires échues et non renouvelées dans le délai de 2 ans. Il décide à l'unanimité que le renouvellement se fera au tarif en vigueur le jour du renouvellement. Et que la nouvelle échéance sera décomptée à la date du renouvellement.

Le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à acheter un panneau d'affichage pour un montant maximal de 600 € TTC Les crédits seront imputés en investissements.

Argent de poche

Le Conseil décide à l'unanimité de renouveler l'opération « Argent de Poche ». Cet été 9 jeunes vicomtois volontaires ont participé au dispositif à raison de 15 € par mission de 3 h. Budget : 1995 €

Election d'un 4ème Adjoint au Maire

Madame Gwénaëlle LE BOUCHER a été élue 4ème Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires : 11 votes pour, un bulletin nul.

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	Subventions accordées
Football Club RANCE COETQUEN	1 350 €
Amicale Laïque	2 500 €
Croix Rouge	100 €
Secours Populaire	100 €
Secours Catholique	100 €
Mission Locale	1 300 €
Eaux et Rivières	100 €
La Saint Hubert de La Vicomté / Rance	200 €
ABVAL	100 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer	200 €
CCAS	200 €
Bordée de singes	100 €
Steredenn espace femmes	250 €
TOTAL	6 600 €

Conseil du 27 juillet 2017

13 Conseillers: 11 présents, 1 pouvoir, un excusé

Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Le conseil a retenu la proposition concernant la répartition du FPIC pour l'année 2017. Le montant perçu sera celui de 2016.

Votes : 6 pour, et 5 abstentions (Mmes et Mrs Le Boucher, Louradour-Durand, Brombin, Désert et Sagean).

Monsieur Brombin a souhaité que le CM échange sur les conséquences de la réforme territoriale notamment en termes de perte de compétences et d'autonomie et de baisse des dotations de l'Etat.

Demande de réserve parlementaire auprès de M. VASPART, sénateur

Le Conseil décide que l'opération « Rénovation de la Salle des Associations » sera lancée en 2018 avec un coût estimatif de 64 796, 25 € TTC. Le Plan Prévisionnel de Financement est le suivant :

- Commune 30% 19 439, 18
- Contrat de Territoire 54% 35 000, 00
- Réserve Parlementaire 16% 10 367, 56

Votes : 9 pour, 1 abstention (M. Brombin), et 1 contre (Mme Désert).

Décision Modificative au Budget communal

Les dépenses imprévues de mobilier école (1 004,88 € TTC) et Toiture Logement (2 911, 20 € TTC) font l'objet à l'unanimité d'une décision modificative.

ALSH été 2017 Saint-Hélen/La Vicomté

Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la Convention de Partenariat ALSH (accueil enfants sans hébergement) avec la commune de Saint Helen

Modalité de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires

Le Conseil adopte à l'unanimité les nouvelles modalités de réalisation des heures supplémentaires ou complémentaires. De même pour les titulaires relevant du droit privé avec un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE).

Vente d'un lavoir en béton

Le Conseil décide à l'unanimité de vendre le Lavoir en Béton pour la somme de 30€ et 20€ supplémentaires si livraison.

Nomination d'un conseiller délégué

Madame Gisèle Louradour-Durand est nommée Conseillère Déléguée à la Gestion du Personnel.

La Note de Synthèse sur la « Qualité de l'Eau » réalisée par l'Agence Régionale de Santé ARS se trouve disponible en Mairie.

ECOLE TIPHAINE RAGUENEL

La rentrée scolaire 2017/2018 s'est très bien déroulée à l'école Tiphaine Ragueneil.

Elèves, enseignantes et parents étaient présents avec le sourire le lundi 4 septembre. Cette année, les effectifs sont stables par rapport aux années précédentes et les enseignantes restent inchangées, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Classes	Enseignantes	Effectifs
TPS-PS-MS	Catherine LECOUTOUR ATSEM : Christine HAUVET	15
MS-GS	Erica VIGNON ATSEM : Fanette LOTELIER (en remplacement de Gwenaëlle RUELLO, en congé maternité)	22
CP-CE1	Diane ACHTEN Décharge de direction (le jeudi) : Fabienne MAILLOT	21
CE1-CE2	Isabelle SINOU	21
CM1-CM2	Caroline COLLIN	26

Deux AVS sont présentes dans l'école : Brigitte BLOT-CHAMPEAU et Muriel LEBLANC.

Les enseignantes ont déjà des projets plein la tête (partenariat avec l'Orchestre Symphonique de Bretagne, la Maison de la Rance, le théâtre des Jacobins, le cinéma de Dinan, ...).

Patience ! On vous racontera tout dans le prochain bulletin. A bientôt.
Diane ACHTEN



Les Temps d'Activités Périscolaires 2017/2018

Les TAP sont maintenus pour l'année 2017/2018. Voici les activités proposées cette année :

Mon ami le Chien	Emilie SIMONIN
Poterie / Céramique	Catherine LANCELOT
Jardinage / Cuisine	Francette BRANDILY
Yoga	Annie PERRON
Arts du cirque	Anthony GUERIN
Ecriture	Isabelle LE MENER
Le petit journal	Françoise LOEILLET

Activités pour les maternelles (petits et grands jeux, bricolage, dessins...)

Christine HAUVET
Fanette LOTELIER / Gwenaëlle RUELLO
Leslie GATRA



Le personnel TAP, manque sur la photo Mme PERRON Annie et Catherine LANCELOT.



Les employés municipaux de l'école, cantine et garderie accompagnés de Mme LE BOUCHER Gwenaëlle, adjointe aux affaires scolaires, et Mme LOURADOUR-DURAND Gisèle, conseillère déléguée à la gestion du personnel.

VIE ASSOCIATIVE

L'ASCV vous informe de sa rentrée avec ses nouveaux créneaux, nouveaux horaires et nouvel animateur :

- **Yoga** animé par Annie Perron, le lundi soir de 20h à 21h30 ; démarrage le lundi 18 septembre dans la verrière de l'école ;

Le yoga allie le travail corporel au souffle. Il renforce le corps et l'assouplit mais pas que : il unifie le corps et l'esprit. Annie PERRON pratique le yoga d'Eva RUCHPAUL qui tout en restant fidèle à ses fondements indiens est profondément laïque. Pourquoi ne pas venir vous rendre compte de quoi il s'agit ?

- **Zumba** animé par Anthony Guérin (animateur TAP), le mardi soir de 20h à 21h démarrage le mardi 12 septembre à la salle des Fêtes ;
- **Gym Attitude** (postures de Tai-Chi, Pilâtes, étirement, stretching) animé par Anthony Guérin, le jeudi soir de 20h à 21h démarrage le jeudi 14 septembre à la salle des Fêtes.

Clôture des inscriptions le 30 septembre avec dossier complet (fiche inscription et chèque à l'ordre de l'ASCV) Renseignements : 02 96 83 27 55 On compte sur vous et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

L' Association JA Saint-Malo propose l'activité escrime le lundi soir dans la salle des fêtes de 17h15 à 18h15 pour les enfants et de 18h30 à 19h30 pour les « ado, adultes ».

Une permanence pour les renseignements et inscriptions aura lieu le lundi 11 septembre dans la salle des fêtes à partir de 17h.
Pour tout autre renseignement : M. Eric VIALLE 06 98 90 90 99

ABVAL : CANAUX de BRETAGNE

Très belle journée le dimanche 6 août 2017 d'« Un Dimanche au Canal » Au Port de Lyvet. Nombreux participants comme l'an passé.

Comité des Fêtes

Le vide-greniers du 27 août dernier s'est déroulé dans d'excellentes conditions : beau temps ! On a eu un peu peur dans la nuit précédente ... belle participation ! Plus de 180 exposants et plus de 850 mètres vendus et beaucoup de visiteurs. Encore merci à tous les bénévoles qui ont, une fois de plus, répondu présents.
Yves GOURDELIER.



Association « Un soir au Moulin du Prat »

Soirée du 11 août 2017



Très bon succès de la fête avec en particulier un feu d'artifices exceptionnel.

Merci à tous les bénévoles (plus de 60) qui se sont encore une fois mobilisés pour cette réussite.



L'association vous invite à une soirée exceptionnelle pour les journées du patrimoine le **samedi 16 septembre 16h30 à la salle des fêtes.**

- **Conférence de M. COLSON**, maquettiste naval (Les Clos Châtelier) qui a réalisé les maquettes des principaux navires historiques dont celle de l'Hermione. Ces maquettes ont été exposées au moulin du Prat en juillet-août 2016.

- **Exposition prêtée par l'Association** qui a présidé à la reconstruction de l'Hermione.



- Première partie avec documents inédits, M. Colson présentera la **Corderie royale de Rochefort**, établissement remis en fonction lors de la reconstruction de l'Hermione. (Sur ce vaisseau, il fallait 21km de cordage !!!!!) Un modèle de machine à faire des cordes à partir de ficelles de lieuses, utilisée dans les années 50/60 dans presque toutes les fermes sera exposé.

- Seconde partie le film de **la traversée de l'Hermione vers les USA** sera visionné sur grand écran.

- De plus, M. Colson a réalisé à partir de documents du 16 et 17ème siècle la maquette certainement unique au monde d'un **bateau draqueur de ports**, engin, qui utilise une roue géante, mise en mouvement par plusieurs hommes. Ce navire était sans doute déjà utilisé par les Romains. (Ce qui pourrait donner des idées aujourd'hui concernant le désenvasement de la Rance !!!!!) L'auteur présentera cette maquette.

Une soirée à ne pas manquer !!
Entrée gratuite. Sur place, galettes-saucisses et boissons.



Dimanche 17 septembre: 14h30 18h00

- L'exposition de M. Colson restera ouverte au public à la Salle des Fêtes de La Vicomté

- Visite commentée par un spécialiste d'une **exposition de pierres taillées (paléolithique, Site du Bois du Rocher)** propriété de la commune dans la même salle des fêtes.

- **Visite du Moulin du Prat** 14h30 à 18h00. Entrée gratuite.

Randonnée pédestre du 25 juin 2017.



70 participants ont parcouru la commune avec arrêt à l'allée couverte du bois du rocher, le château de la Bellière et le Moulin du Prat.

Jean-Luc COTTAIN.

CULTURE JEUNESSE et SPORTS

Rentrée culturelle

Après une trêve estivale bien méritée pour les bénévoles, les activités reprennent force et vigueur. Ainsi, la bibliothèque a ré-ouvert ses portes dès le samedi 2 septembre à 10h00. La commission municipale culture, jeunesse et sports tient à saluer le dévouement et la disponibilité de ces bénévoles sans qui nombre d'activités ne verraient le jour.

Nous invitons les vicomtoises et les vicomtois à venir visiter leur bibliothèque. Ils pourront s'inscrire et ainsi avoir accès à de nombreux ouvrages et notamment les dernières nouveautés littéraires puisque régulièrement des achats sont effectués afin de proposer un panel élargi d'auteurs et de titres. De Fred Vargas à Philippe Labro en passant par Yves Jacob et son arbre déraciné, chacun peut trouver son bonheur à n'en pas douter.

Un lieu magique pour les plus jeunes

Nous insistons sur le fait que notre bibliothèque s'est dotée d'une pièce entièrement dédiée à la jeunesse. Nos chères têtes blondes pourront se consacrer sur place à la lecture et choisir là aussi les ouvrages nombreux et diversifiés qui feront leurs rêves.



Au-delà de la lecture, l'ambition affichée est de pouvoir proposer des activités autour de la bibliothèque. Certaines existent déjà et sont reconduites comme la lecture le 3ème jeudi du mois à destination des assistantes maternelles à domicile mais aussi aux parents qui le souhaitent. Notez d'ores et déjà sur vos agendas que le samedi 16 décembre à 10h00, dans le cadre des fêtes de fin d'année, les enfants pourront bénéficier d'animations et d'activités. Nous n'en dirons pas plus car il faut laisser place aux surprises.

Des animations pour les plus grands

Plus près de nous, avec des dates et des lieux à préciser, nous inviterons en novembre les habitants de la Vicomté sur Rance à participer à un moment d'échanges et de partage. Il s'agira de projeter un documentaire qui sera suivi d'un débat avec la réalisatrice, Marie-Monique Robin. Qui croirait que la championne internationale des villes en transition est une petite commune française ? C'est pourtant Rob Hopkins, fondateur du mouvement des villes en transition, qui le dit. *Qu'est-ce qu'on attend ?* Raconte comment une petite ville d'Alsace de 2 200 habitants s'est lancée dans la démarche de transition vers l'après-pétrole en décidant de réduire son empreinte écologique.

Dans le premier trimestre 2018, nous accueillerons le duo féminin musical BISELE. L'une joue de la clarinette, l'autre de l'accordéon.

Un livre, un(e) auteur(e)

Nous aurons également la joie d'accueillir des auteurs qui viendront présenter leurs œuvres. Des contacts sont pris à cet effet et il reste à caler les dates. Ainsi, Loïc Josse, l'un des auteurs de « Gens de Rance », a répondu favorablement à notre invitation. « Gens de Rance », ce sont ces hommes et ces femmes qui ont incarné, d'amont en aval de la Rance maritime, l'histoire d'une rivière bordée de paysages d'exception. D'une rive à l'autre, du moulin du Prat au bac de Solidor, Loïc Josse et Benoît Colnot nous invitent à découvrir 8 lieux emblématiques et 8 métiers d'autrefois, qu'ils font revivre sous nos yeux. Un hommage au passé, demeuré très présent dans la culture locale.

Quoiqu'il en soit, nous tiendrons informer la population par les moyens appropriés afin que personne ne manque les rendez-vous vicomtois de la culture.

PS : l'ouvrage de Marie-France Porte intitulé « Les moulins à marée de la Rance » est disponible en mairie au prix de 25 euros.

Alain BROMBIN.

Développement Durable à La Vicomté ? Est-ce possible ?

Oui c'est possible. Le faites-vous ? Oui, mais des progrès sont encore possibles.

Il est aujourd'hui établi par les scientifiques que la détérioration gravissime du climat, dite « changement climatique », a principalement des origines humaines : la consommation excessive d'énergies fossiles, charbon, gaz, et pétrole. A terme la multiplication des événements climatiques extrêmes

PROCHAINES DATES A RETENIR

17/09	Club Tiphaine		Tête de veau
14/10	Comité des Fêtes + Un soir au Moulin du Prat	Centre Culturel	repas des bénévoles
19/10	Club Tiphaine	Extérieur	Repas
05/11	Amicale Laïque	SdF + CC	Braderie
11/11	Commune	Monument aux Morts + SdF	Cérémonie du 11 nov + vin d'honneur
19/11	CCAS	Salle des Fêtes	Repas communal
13/12	Club Tiphaine	Centre Culturel	Bûche de Noël
22/12	Amicale Laïque	Salle des Fêtes	Spectacle de Noël

DIVERS

Association Tricotin agréée par les Départements Côtes d'Armor 22/35

L'association Tricotin a été fondée en février 2016 avec un groupe de parents concerné par les problématiques de parentalité et du handicap. Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un lieu convivial dédié aux parents et adapté à l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

C'est un espace d'écoute, d'accompagnement à la fonction parentale pour tous les parents et aussi un lieu de prévention des premiers liens parents/enfants par le lien social et familial.

L'action du LAEP permet de rompre l'isolement des familles notamment celles qui sont fragilisées et de s'adapter à des problématiques de mobilité par l'itinérance.

L'association Tricotin souhaite promouvoir la mixité des rencontres entre enfants valides et enfants en situation de handicap et de maladie chronique dans ce lieu de socialisation afin de participer à leur inclusion future dans le milieu ordinaire.

Nous souhaitons faire connaître cette action et la développer en partenariat sur un territoire communiquant 35/22 convaincu de son utilité sociale.

Maryse Poirier, Porteuse de projet
06 75 33 48 72 associationtricotin@gmail.com



Acteur local depuis 2010, votre **Agence Immobilière** vous accompagne pour tous vos projets (ACHAT VENTE GESTION LOCATIVE ET LOCATION). «Armor Invest Immo» devient «RANCE IMMO». Toute l'équipe est à votre service du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 – 14h à 18h15, et le Samedi de 9h à 12h30 – (l'après-midi sur rdv).

9 rte de Lyvet TEL 02 96 83 32 45
www.rance-immo.com

Le service national de **l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre** vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits administratifs et sociaux. Contact : Service Départemental des Côtes d'Armor 4, rue Nicolas Copernic 22950 TREGUEUX – TEL 02 96 68 01 44
Ass.sd22@onacv.g.fr



Mission Locale du Pays de Dinan

16 à 25 ans ? Sorti du système scolaire, diplômé ou pas ? En emploi ou pas ?

Besoin, envie de :

Trouver un emploi, vous réorienter professionnellement, vous reformer, faire un stage en entreprise, être plus mobile, financer vos projets ?

La Mission locale vous accompagne individuellement ou en groupe, vous donne des coups de pouce, vous met en lien avec des centres de formation, entreprises...

Prenez rendez-vous à Dinan ou sur l'un des 9 points de permanence.

La mission locale, c'est une équipe de 20 salariés et volontaires en service civique, 2 000 jeunes par an, 350 entreprises et formations par an, mais aussi la garantie jeunes, une web radio, des parrains chefs d'entreprise, ...

5, rue Gambetta 22100 Dinan TEL : 02 96 85 32 67

mldinan@mldinan.fr

Dernière minute : L'ouragan Irma vient de causer d'énormes dégâts chez nos compatriotes d'Outre-Mer. Je proposerai au CCAS de voter une aide financière. Si des personnes désiraient s'associer à cette démarche, elles peuvent se faire connaître en mairie.

générera des millions de victimes et des centaines de millions de réfugiés climatiques. Dès 1987 le rapport Brundtland, base de la Conférence de Rio (1992), modélisait le développement durable avec les trois piliers d'actions : économie, social et environnement. Le succès de la Conférence des Parties Prenantes COP21 suivi de l'Accord de Paris (2015) a permis de dresser les contours des nouveaux comportements à promouvoir par les principaux pays responsables, émetteurs de carbone. Cela remet drastiquement en cause les modes de production et de consommation de plusieurs secteurs : agriculture, industrie, transports, bâtiments, logements et infrastructures. Pour notre pays, qui a anticipé de longue date ces événements, les lois Grenelle de l'Environnement (2009) et Transition Énergétique (2014) ont mis en place les principaux leviers d'action vers une société bas-carbone. Notamment pour les ménages, les citoyens et les collectivités locales. La nouvelle Communauté d'Agglomération du Pays de Dinan se trouve aux premières loges pour agir.

De longue date La Vicomté sur Rance a eu un comportement très légaliste. Et cette orientation se poursuit dans ce mandat. A La Vicomté on agit. On peut citer nombre de réalisations et de perspectives.

Economies d'Énergies : comptages, bilans, travaux de régulation, et investissements d'isolation. **Investissements extension Ecole en Réglementation Thermique RT 2012** : régulation, chaudière performante à condensation à la rentrée scolaire 2016. **Moulin du Prat** : réhabilitation patrimoine historique, exemplarité et démonstration d'une énergie renouvelable « l'énergie des marées ». **Accessibilité pour handicapés** : revue et adaptation des bâtiments. **Action Zéro-Phyto** avec Dinan Agglomération. Et **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage « ZDZG »** : réduction à la source, recyclage et valorisation matière, optimisation collecte, amélioration hygiène et sécurité, ressourcerie. **Lotissement exemplaire. Fleurissement Ville** : gestion différenciée des espaces verts. **Travail sur les « Haies Bocagères »** avec Dinan Agglomération et Cœur Emeraude : progrès qualité eau, agriculture, et biodiversité. **La Vicomté sur Rance choisit et pratique le Développement Durable.**

Jean-Loup MARTIN.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Sauve qui peut !

Savoir porter secours à son prochain est vital. Il n'y a pas d'âge pour apprendre les gestes des premiers secours, nous proposons une formation (PSC1) de 8 heures encadrée par les sapeurs-pompiers de Pleudihen-sur-Rance. Cela se passera en semaine avant la fin de l'année. Les modalités pratiques (le ou les jours, lieu, horaires) et la participation financière seront précisées ultérieurement. Pour les inscriptions ou tout renseignement, il convient de contacter Mme DESERT Christelle (conseillère municipale) en passant par la mairie. Cette formation utile est ouverte à toutes et à tous. Une aide financière de la Municipalité sera étudiée dans les prochains jours pour les Vicomtois qui souhaitent suivre une telle formation.

APPEL D'URGENCE



Mairie	02 96 83 21 41
SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Centre Anti-poison de Rennes	02 99 59 22 22
Enfance maltraitée	119
Violences	3919

PLUi : registre de la concertation

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, les habitants de la Commune peuvent retrouver en mairie un registre de la concertation. Ce document permet à la population de faire partager des idées pour le développement territorial de demain mais aussi d'émettre des revendications plus personnelles (terrains constructibles, règlement d'urbanisme). La mention du nom et prénom est facultative, les remarques peuvent donc être anonymes.



Photo prise dans la « queue de l'étang » du Moulin après un gros orage !